

# CEAS-point-com

Centre d'Étude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne  
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr



## Nous avons lu

### Systèmes d'échange local : pour en savoir plus

La *Lettre du CEAS* n° 176 de mars 2003 présente rapidement ce que sont les systèmes d'échange local (SEL) et présente plus particulièrement le « Sel' Rit » qui fonctionne en Mayenne. Les adhérents qui souhaiteraient en savoir plus peuvent bien sûr prendre contact avec les responsables du groupe, ou bien consulter le site Internet donné en référence ([www.selidaire.org](http://www.selidaire.org)).

Au CEAS, il est également possible de consulter, voire d'emprunter différents ouvrages ou articles sur les SEL – entre autres :

- Schnee Thomas, « Le retour du troc » (pages 54 à 57), *Alternatives économiques* n° 137 de mai 1996.
- *SEL mode d'emploi – Guide à l'usage des personnes voulant créer un Système d'Echange Local*, 2<sup>ème</sup> édition, janvier 1997 (64 pages).
- *Les systèmes d'échanges locaux – Pour changer, échangeons – Et si la monnaie redevenait un moyen d'échange ? Une trentaine d'auteurs échangent ici leurs impressions*, hors-série en supplément au numéro 229 de *Silence*, premier trimestre 1998 (83 pages).
- Trouvelot Sandrine, « Un peu de Sel dans le tissu social » (pages 24 à 27), *Alternatives économiques* n° 157 de mars 1998.

- Laacher Smaïn, « Les systèmes d'échanges locaux (SEL) – Un exemple d'approche micro-économique de réponse à la crise (pages 13 à 22), *Recherche sociale* n° 146 d'avril-juin 1998.
- Bayon Denis, *Les SEL, pour un vrai débat – Monnaies, lien social, travail, citoyenneté*. Levallois-Perret : éd. Yves Michel, 1999 (129 pages).
- *Silence* n° 246/247 de juillet-août 1999. Dossier « Autour des SEL » (pages 3 à 28).

Le CEAS dispose également de deux vidéos (*Envoyé spécial* du 9 mai 1996 et *La vie en réseau*, documentaire réalisé en 1998).

### En bref

- Les Systèmes d'échanges locaux (SEL) sont nés en France dans les Pyrénées. C'est un réseau local d'entraide, autogéré, apportant des réponses immédiates face à l'exclusion, permettant un renforcement des liens sociaux et facilitant la réinsertion de personnes en situation d'exclusion. La liste des services ou des biens à échanger est extrêmement large.
- Les membres du réseau échangent des services ou des biens en utilisant une unité qui leur sert en quelque sorte de monnaie locale (ex. grains de SEL). Cette unité est généralement estimée en référence à la valeur monétaire du service ou du bien sur le marché économique classique (ex. 1 grain de SEL = 1 euro).
- Avec ces réseaux d'échanges se pose la question de la légalité des opérations effectuées. Il y a le risque de déboucher sur une économie parallèle difficilement contrôlable. En particulier, il y a le risque d'une concurrence avec des professionnels soumis à l'impôt et à divers règlements précis

et contraignants (sécurité, comptabilité, etc.). En fait, les Pouvoirs publics tolèrent les SEL considérant qu'ils ont un caractère expérimental et dans la mesure où ils respectent une certaine déontologie.

- On retrouve des réseaux similaires dans les différents pays européens, et notamment en Grande-Bretagne (Local Exchange Trading System ou LETS), Allemagne, Hollande, Suisse...
- Il existe également des systèmes d'échanges directs de savoirs contre d'autres savoirs (sans utilisation d'une unité de compte) : cours de français contre cours d'arabe, apprentissage de la couture contre leçons de danse, etc. En France, un Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs s'est ainsi développé depuis une trentaine d'années.



### 7 378 demandeurs d'emploi fin janvier

En données observées, fin janvier 2003, la Mayenne compte 7 378 demandeurs d'emploi en catégorie 1 (personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein). Cela correspond à une augmentation de 9,4 % sur un mois et de 7,8 % sur un an (respectivement + 4,4 % et + 4,1 % dans les Pays de la Loire). Au demeurant, la Mayenne est bien sûr toujours le département ligérien ayant le plus faible taux de chômage (5,2 %, fin décembre 2002, en données corrigées des variations saisonnières).

A noter, par contre, une baisse importante, en valeurs relatives (%), des demandeurs d'emploi de catégorie 6 (non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée et à temps plein) : - 20,6 % sur un mois en Mayenne (et seulement - 10,6 % dans les Pays de la Loire). Fin janvier 2003, les demandeurs d'emploi de catégorie 6 ne sont plus que 1 171.

Source : DRTEFP, *Emploi-Travail*, édition mensuelle 1/03 – 3 mars 2003.

### Dispositions relatives aux pays

Le 28 février dernier, le Sénat a voté le projet de loi sur les dispositions relatives aux pays. Les sénateurs semblent beaucoup plus favorables que les députés à l'esprit initial des pays. En effet, ils ont réintroduit la notion de charte de territoire (que les députés avaient supprimée) et ils donnent plus de place au conseil de développement (que les députés avaient réduit à sa simple expression).

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ou les communes, précise le projet de loi, « *organisent librement un conseil de développement, comprenant notamment des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs du pays* ». Le conseil de développement est « *associé à l'élaboration de la charte de développement du pays et à son suivi* ».

Ce texte est à nouveau à l'Assemblée nationale pour une deuxième lecture. Le texte définitif devrait être promulgué en juin prochain. D'ici là, la loi Voynet continue de s'appliquer.

(Informations transmises par Culture et Promotion)



### Nous avons reçu

**Statistique publique, Recueil d'études sociales n° 25, mai à août 2002 (464 p.).**

Il s'agit d'une sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques. Le CEAS est abonné à certaines de ces publications (*INSEE première, Etudes et Résultats, Population et Sociétés...*), mais pas à toutes (telles la *Note d'information* du Ministère de l'éducation nationale ; *Bref* du Centre d'études et de recherches sur les qualifications ; *Premières informations et premières synthèses* de la DARES – Ministère de l'emploi et de la solidarité, etc.).

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.**

- « L'estimation du risque iatrogène <sup>(1)</sup> grave dans les établissements de santé en France – Les enseignements d'une étude pilotée par la région Aquitaine », n° 219 de février 2003 (8 p.).

- « L'activité des COTOREP en 2001 », n° 220 de février 2003 (12 p.).
- « L'organisation et la mise en œuvre des fonds d'aide aux jeunes – Analyse comparée dans cinq départements », n° 221 de février 2003 (7 p.).
- « La conjoncture des établissements de santé publics et privés aux cours des trois premiers trimestres 2002 – Résultats provisoires », n° 222 de février 2003 (7 p.).

**Conseil économique et social, *Avis et rapports*, éd. des Journaux officiels.**

- « La conjoncture au second semestre 2002 », rapport présenté par Pierre Duharcourt, n° 3, 2003 (42 + 90 p.).

<sup>(1)</sup> – Se dit d'un trouble, d'une maladie provoqués par un acte médical ou par les médicaments, même en l'absence d'erreur du médecin.